



**Conférence gouvernementale de lutte contre la
pauvreté et pour l'inclusion sociale**

10 & 11 décembre 2012

Contribution du Secours populaire français

15 novembre 2012

Secours populaire français

9/11 rue Froissart - 75140 Paris Cedex 03

Tél 01 44 78 21 89 - solidarite@secourspopulaire.fr



LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Créé en 1945, le Secours populaire français est constitué de 99 fédérations, 659 comités, 1256 permanences d'accueil en France. En France, le Secours populaire en sa qualité de généraliste de la solidarité intervient dans tous domaines tels l'aide alimentaire, vestimentaire, l'accès et le maintien dans le logement, l'accès à la santé, l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à la culture et plus généralement l'accès de tous aux droits pour tous. Il propose des aides d'urgence ponctuelles pour éviter l'expulsion ou faire face à un besoin d'urgence. Luttant de façon résolue contre la précarisation des personnes, il s'efforce sur tout le territoire de répondre aux situations individuelles en s'adaptant au cas par cas, dans le respect de la dignité de chacun. Sa focale aujourd'hui porte sur l'accès à la nourriture pour tous et les conditions de vie des enfants, lesquelles continuent de s'aggraver dans les familles très modestes, pauvres ou très pauvres.

Dans le monde, le Secours populaire conduit des actions de solidarité dans 57 pays sur tous les continents en partenariat avec 129 associations de ces pays afin de mettre en place des actions adaptées aux besoins exprimés par ces associations dans les domaines de l'accès à l'éducation, la formation, l'accès à l'eau, la santé, la sécurité alimentaire...

LE SPF EN QUELQUES CHIFFRES...

En 2011, 2 427 905 personnes ont été accueillies par le SPF (536 046 familles dont 216 797 sont monoparentales et 287 191 personnes seules)

L'association a soutenu en France

- *1 452 243 personnes sur le plan alimentaire, ce qui représente 186 614 048 repas,*
- *545 807 personnes sur l'aide vestimentaire,*
- *112 648 personnes sur l'accès à la santé et la prévention,*
- *127 160 personnes sur l'accès à la culture et aux loisirs,*
- *74 483 personnes sur l'aide au maintien et à l'accès au logement,*
- *55 049 personnes dans le cadre d'actions d'aide à l'insertion socioprofessionnelle,*
- *7 576 personnes pour un soutien ou un accompagnement juridique,*
- *45 511 personnes sur l'aide à l'accompagnement scolaire ou dans une action de lutte contre l'illettrisme, 33 170 personnes sur l'accès aux sports.*
- *171 357 personnes ont bénéficié d'un départ en vacances en 2011,*

Les actions de solidarité du SPF ont concerné 830 339 enfants, 184 594 seniors (+ de 60 ans) et 125 800 jeunes entre 18 et 25 ans dont 23 455 étudiants.

ELEMENTS INTRODUCTIFS

Des moyens financiers et matériels essentiels pour lutter contre la pauvreté

Le Secours populaire tient tout d'abord à rappeler l'importance des moyens financiers pour mettre en place efficacement le soutien aux personnes en situation précaire et /ou pauvres, voire très pauvres.

Ces moyens financiers doivent être pérennes pour financer les réseaux de solidarité et leur assurer les moyens pour intervenir concrètement et sur le terrain en relation précise avec les personnes en telle situation de dénouement qu'elles ne sont plus en mesure d'y faire face seules. Ces moyens financiers incombent au premier chef à la puissance publique, sous les formes qu'elle a seule capacité à déterminer.

Ces moyens doivent aussi permettre de venir en aide aux personnes sur le plan matériel.

Si en la matière le don privé est essentiel (à ce titre, l'expérience de collecte matérielle de notre association n'est plus à démontrer), l'accès à la nourriture, sujet d'une brûlante actualité, relève ici encore des organes élus et pouvoirs publics, qu'ils soient français ou européens.

A ce titre, le Secours populaire veut ici exprimer sa très grande inquiétude face à la menace qui pèse aujourd'hui sur le Programme Européen d'Aide aux plus Démunis qui permet d'apporter un soutien alimentaire à plus de 18 millions d'Européens démunis. Cette conférence doit prendre la mesure de ce qui s'apparenterait à un tsunami alimentaire s'il y avait disparition de ce programme et trouver les moyens de s'adresser à toutes les Instances qu'elles soient françaises ou européennes pour les rappeler à leurs responsabilités en sauvegardant ce dispositif européen d'aide aux plus pauvres, aussi efficace que vital.

Contribution du Secours Populaire, association populaire et généraliste de solidarité

Cette contribution est fondée sur l'expérience avérée d'un réseau étendu sur tout le territoire.

Cette contribution a pour objectif de faire partager son expérience. Elle se veut la synthèse des savoir-faire et pratiques développés par le réseau de ses 1256 structures.

Elle se propose d'identifier les facteurs de réussite de ses actions pour proposer matière à réflexion et contribuer à sa mesure à renforcer la politique publique de lutte contre la pauvreté en France.

Cette contribution est construite selon une approche transversale des actions de lutte conduites contre la pauvreté. L'approche globale est privilégiée pour approcher la problématique multifactorielle de la précarité et de la pauvreté.

En effet, la personne qui franchit les portes du Secours populaire pour y demander un soutien cumule bien souvent de nombreuses problématiques de précarité et de pauvreté. Des difficultés d'endettement ont le plus souvent déjà contribué à la dégradation des conditions de vie de la personne et de sa famille, que ce soit au titre du maintien dans le logement ou du renoncement aux soins accélérant la dégradation de l'état de santé, qu'il s'agisse des enfants ou des adultes. Pour autant, le besoin exprimé commence bien souvent par l'alimentaire.

Pour prendre la situation de pauvreté dans sa globalité, le SPF défend une approche globale de la personne et un mode d'action généraliste. Ses modes de faire sont, de ce fait, globaux et transversaux.



TROIS AXES POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

Ceux-ci sont des fondements de la réussite de son action d'accompagnement des personnes en situation de précarité et de pauvreté, même s'ils ne se proposent pas de remplacer ce qui n'est pas du ressort du Secours populaire français.

- ⇒ Promouvoir l'émergence d'acteurs impliqués, personnes accueillies et bénévoles qui les accompagnent
- ⇒ Promouvoir la proximité et l'organisation en réseau comme gage d'efficacité
- ⇒ Promouvoir tout type d'actions facteur de lien social

PROMOUVOIR L'EMERGENCE D'ACTEURS IMPLIQUES DANS LE PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

La lutte contre la pauvreté doit être portée par des acteurs conscients et impliqués, à même de bâtir leur projet. Cette approche concerne tout autant les personnes accueillies que les accueillants bénévoles.

Deux leviers d'actions :

- *la promotion de l'expression et de l'implication bénévole des personnes en situation de pauvreté comme gage d'inclusion sociale :*
- *la promotion de démarche de recherche-action des bénévoles et des personnes accueillies qui le souhaitent, impliqués dans les actions de solidarité comme moyen d'amélioration des pratiques de lutte contre la pauvreté ;*

Promouvoir l'expression des personnes accueillies et leur engagement bénévole comme gage d'inclusion sociale

Depuis 1989, le Secours populaire a entrepris une démarche, réactualisée à plusieurs reprises, visant à faire témoigner les personnes accueillies sur leurs conditions de vie mais aussi sur leurs colères, leurs espoirs et leurs joies. Aujourd'hui cette démarche intitulée « Le dire pour agir » a pu promouvoir l'expression des sans voix, sans travail, sans logement, sans accès à la culture, aux soins, aux vacances, aux loisirs, parfois sans titre de séjour...

Cette expression retrouvée n'est pas neutre pour ceux qui se la réapproprient. S'exprimer, c'est pouvoir de nouveau se positionner, proposer, se projeter. Le Dire permet d'exister socialement, d'être acteur et de se réapproprier son propre destin.

Cette démarche « Le dire pour agir » permet donc de valider que donner la parole à ces femmes, ces hommes, ces enfants constitue un levier d'inclusion puissant en les rendant acteurs dans la société, en leur permettant d'être des citoyens dans la cité.

Le recueil de ces voix de la pauvreté montre de plus que, loin des clichés éculés les qualifiant « d'assistés », les millions de personnes en situation de pauvreté dont 40% sont des enfants, ont en elles une force, une volonté et des espoirs qui ne se résument pas à leurs difficultés. Leur témoignage est essentiel, car ils rapportent ce que la société « ordinaire » devine mais ne connaît pas ou ne cherche pas toujours à savoir.

Le recueil annexé à cette contribution doit constituer un pilier de la réflexion initiée pour faire face à la montée toujours croissante de la précarité et de la pauvreté dans notre pays.

Autre levier déterminant pour l'inclusion sociale, l'implication bénévole des personnes en situation de pauvreté. Elle constitue un moyen incontestable de reconquête de leur projet de vie. La longue expérience du Secours populaire en la matière témoigne de la dimension positive que peut engendrer l'action bénévole dans l'évolution des situations de précarité et de pauvreté.

Cette possibilité d'implication bénévole reste offerte sans injonction, ni obligation d'aucune sorte. Le bénévolat ici défendu est celui fondé sur le souhait d'agir de façon libre et volontaire.

Ce bénévolat mélangeant les cultures, les âges (enfants avec le mouvement « Copain du Monde », jeunes, actifs, retraités), les savoir-faire présents sur l'ensemble du territoire maintient, voire renoue les liens sociaux, tout en offrant la possibilité de s'impliquer dans des responsabilités associatives.

SYNTHESE

Démultiplier les démarches de recueil de témoignages constitue un levier de lutte contre la pauvreté en permettant aux personnes de s'exprimer et d'exister tout en donnant un éclairage authentique et sans fard de la précarité et de la pauvreté telles qu'elles sont vécues « de l'intérieur ».

L'implication bénévole libre et volontaire des personnes en situation de pauvreté constitue un moyen pour elles de s'inscrire dans un projet et de valoriser leurs savoir-faire.

Promouvoir le positionnement des bénévoles comme acteurs du changement et initiateurs de l'amélioration des pratiques

Depuis 2008, le Secours populaire conduit un vaste chantier d'amélioration de ses pratiques de solidarité. Pour cela, il a mis en œuvre une démarche de recherche-action collective impliquant les bénévoles volontaires de l'association pour s'engager dans un processus de réflexion et d'analyse des pratiques de lutte contre la pauvreté via la conduite d'une recherche-action, c'est-à-dire de production de connaissances permettant la mise en œuvre d'une action de transformation, explicites l'une et l'autre et permettre ainsi de mieux répondre aux situations de pauvreté.

Ces bénévoles sont les acteurs de la solidarité mais aussi les premiers témoins de ce que vivent ceux qui sont dans une situation difficile. Cette démarche de recherche-action s'appuie sur la combinaison de ces savoirs d'expérience des bénévoles avec la connaissance scientifique pour mener à bien une véritable recherche collective à l'issue de laquelle de nouveaux savoirs sont produits et de nouvelles pratiques sont expérimentées.

Les bénévoles sont ainsi acteurs du changement de leur pratique et, au-delà, du changement de leur milieu en devenant conscients de la réalité de leurs contextes et de l'impact de leurs actions.

Cette démarche est indéniablement porteuse d'amélioration des pratiques mises en œuvre dans les actions de lutte contre la pauvreté. S'appuyant sur les acteurs eux-mêmes, elle constitue un moyen de pilotage performant qui devrait être retenu par la puissance publique pour orienter les politiques de lutte contre la pauvreté, en s'appuyant sur les savoirs d'expérience et les démarches de réflexion collective d'acteurs se trouvant au plus près de la problématique de précarité et de pauvreté qui mène à l'exclusion.

Plus encore, la dimension implicative de la démarche nécessite que l'innovation sociale soit réfléchie, conçue et construite par ceux-là même qui auront à la mettre en œuvre. Ceci constitue un gage indéniable d'appropriation. Le SPF invite les concepteurs des politiques publiques à faire leur cette approche.

SYNTHESE

La lutte contre la pauvreté passe par l'implication des acteurs bénévoles accompagnant les personnes. Ceux-ci sont détenteurs de savoirs d'action déterminant pour construire et mettre en œuvre les pratiques d'accompagnement opérantes. Le SPF invite les concepteurs des politiques publiques à faire leur cette approche.

PROMOUVOIR LA PROXIMITÉ ET L'ORGANISATION EN RÉSEAU COMME GAGE D'EFFICACITÉ

Les modes d'organisation décentralisée du SPF apportent une solidarité de proximité adaptée aux besoins.

Le Secours populaire français est une union qui regroupe 99 fédérations départementales. Il anime un réseau de 1 256 permanences d'accueil de solidarité et de relais santé. Le maillage territorial assuré par le Secours populaire français lui permet d'être présent dans l'ensemble des départements, mais également de démultiplier les actions de solidarité au niveau local grâce à ses Comités, Antennes et Permanences d'accueil, de solidarité et relais santé.

Cette démarche de proximité fondée sur une organisation décentralisée agissant en réseau constitue un moyen de développement de la vie associative locale, gage d'implication des acteurs locaux véritables porteurs de projet de solidarité et de cohésion.

Les actions conduites au plus près des personnes en difficulté offrent une meilleure capacité d'analyse des situations et de diagnostic tout en assurant une réactivité face aux besoins des populations. Les réponses sont ainsi mieux adaptées aux réalités locales, à l'instar de la création de maraudes, d'antennes mobiles permettant d'aller à la rencontre des personnes isolées ou très éloignées des dispositifs classiques d'aide sociale, notamment en zones rurales, mais aussi à l'université...

Cette organisation de proximité contribue à la socialisation et au développement de la citoyenneté, elle suscite des vocations associatives. Elle construit le terreau de la démocratie associative et citoyenne, gage d'implication et de participation à la vie collective. Elle constitue un levier, relie les compétences locales et favorise des synergies opérantes entre les acteurs d'un même espace géographique.

SYNTHESE

La lutte contre la précarité et la pauvreté concerne les acteurs de tout le territoire, lesquels doivent d'appuyer sur le diagnostic précis des besoins émanant d'une connaissance précise du terrain. Les acteurs publics à vocation nationale se doivent de veiller à ce que leur présence active sur l'ensemble du territoire permette aux acteurs locaux dotés des moyens nécessaires de construire de véritables projets de développement.

PROMOUVOIR TOUT TYPE D'ACTIONS FACTEUR DE LIEN SOCIAL

La lutte contre la précarité et la pauvreté se mesure notamment à la réduction de l'inégalité d'accès aux biens et services. Elle doit veiller à ce que l'accès aux biens et services ne soit pas plus coûteux aux pauvres et aux précaires qu'aux autres catégories de population.

Elle doit également poursuivre un objectif fondamental : réduire l'isolement des personnes, à la fois déterminant et conséquence aggravante de la pauvreté. Elle doit disposer des leviers éducatifs favorisant l'émancipation des individus.

Chaque jour, partout en France, les 82.000 bénévoles de l'association contribuent par leurs actions de collecte, d'accueil, d'accompagnement, d'écoute, à développer la solidarité au regard des besoins exprimés par les personnes elles-mêmes. L'action du Secours populaire se traduit alors, selon la nature de ces besoins, par la mise en place d'actions d'aide alimentaire, vestimentaire, d'accès au logement, à la santé, à la culture, aux vacances, au sport, à l'éducation...

Si cette activité requiert des moyens, elle nécessite également une approche. « Faciliter l'accès » à un bien ou service répond à un besoin matériel et/ou réduit le non recours.

Renforcer le lien aux autres

Pour autant, lutter efficacement contre la pauvreté suppose d'inscrire son action bien au-delà d'un objectif de réalisation de « prestations » de solidarité hic et nunc. L'aide doit constituer un moyen de créer de nouvelles dynamiques pour les personnes en situation de précarité et de pauvreté. Le projet d'accompagnement de la lutte contre la précarité et la pauvreté doit être pensé à visée large, avec pour finalité de sortir de la spirale de la précarité et de la pauvreté par l'accès ou le retour à l'emploi permettant à chacune et chacun d'obtenir par son travail les ressources nécessaires lui permettant de subvenir aux besoins de sa famille et aux siens propres.

La solidarité mise en œuvre par le Secours populaire autour de l'accès aux vacances ou de Noël montre des résultats probants pour contribuer à renforcer le rôle des parents ou la place des enfants. Le Secours Populaire est dans son rôle, mais il n'entend pas se substituer à tout ce que la puissance publique a en charge. Il témoigne et promeut tout ce qui permet aux personnes concernées de se faire entendre, mais « il n'est pas aux manettes » et reconnaît bien volontiers les rôles et fonctions de ceux qui sont en charge. Il demande simplement aux uns et aux autres de préciser concrètement quelle part ils prennent ou vont prendre pour stopper l'hémorragie de la précarité, de la pauvreté et du cortège de malheurs qui en découlent. Il sera à ce titre très attentif au plan qui devrait être proposé à l'issue de cette conférence.

A cet égard, le renforcement comme la reconstruction du lien social constituent un objectif en soi. Pour le Secours populaire, l'insistance sur le lien social tient à ce qu'il nous relie à d'autres, avec qui on peut agir et exister. La pauvreté et la précarité isolent les personnes qui en sont victimes du reste du monde. Cet isolement, produit d'une limitation de « moyens pour faire », constitue de surcroît un facteur aggravant de la précarité et de la pauvreté. Plus on est précaire ou/et pauvre, plus on est isolé et plus on est isolé, moins on a de possibilité de s'extirper d'une situation de précarité et de pauvreté.

L'accompagnement de la lutte contre la précarité et la pauvreté doit aller de pair avec une action générant la reconstruction du lien à l'autre.

Cet « autre » est en premier lieu le « bénévole accueillant » du Secours populaire. Il est donc impératif que ce bénévole adopte une posture d'écoute, de bienveillance et de confiance. Cette approche est au cœur du projet des permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé du Secours populaire. Loin des « guichets » auxquels on peut « bénéficier » d'un « secours », ces permanences sont, en premier lieu, des « espaces » que chacun peut investir pour échanger, être soutenu et agir. On y rencontre d'autres personnes à la mesure de ses souhaits, des affinités. On peut y construire ses projets, avec d'autres.

L'enjeu éducatif et de l'émancipation

Au-delà des lieux de la solidarité, la lutte contre la pauvreté passe par le développement d'actions promouvant la projection de soi, l'ouverture à de nouveaux espaces. L'isolement constitutif de la précarité et de la pauvreté est en effet accru par l'amenuisement des perspectives. En situation de précarité et/ou de pauvreté, on survit aujourd'hui, on redoute « demain » et l'on envisage encore moins « après-demain ». On ne pense donc que très peu au mois suivant. Or, « s'en sortir » nécessite le plus souvent de pouvoir se penser autrement, avec d'autres registres au-delà de ce qu'on vit aujourd'hui.

La démarche d'éducation populaire privilégiée par le Secours populaire tente de proposer aux personnes en situation de pauvreté accueillies un positionnement différent. Celle-ci postule, dans tous les champs d'activité développés par l'association, une relation à l'autre fondée sur le partage de la connaissance, la découverte, l'expérience, la prise d'initiative.

Cette approche constitue l'un des fondements du processus d'émancipation des individus, outil de lutte durable contre la précarité et la pauvreté. Elle transparaît dans toutes les actions conduites par le SPF.

Ainsi, l'aide alimentaire s'accompagne par l'échange et le conseil préventif sur l'équilibre nutritionnel, s'anime collectivement via des ateliers cuisine où on élabore à plusieurs en apportant chacun ses savoir-faire. L'accès aux vacances pour des familles s'appuie sur la construction par les personnes elles-mêmes de leur projet de séjour.

Les activités culturelles tendent à promouvoir d'autres points de vue et d'autres moyens de transmettre la connaissance. Le développement de la pratique sportive conduit à se retrouver par la maîtrise de soi, que ce soit physique et/ou psychique. Elle promeut l'action collective et le dépassement de soi.

SYNTHESE

La lutte contre la précarité et la pauvreté s'articule aussi autour d'actions favorisant le renforcement du lien à l'autre.

La lutte contre la précarité et la pauvreté ne se borne pas à la délivrance de prestations de solidarité. Pour le Secours populaire, elle va de pair avec un véritable projet d'éducation populaire, à même d'engendrer des effets durables. Cela suppose un effort collectif considérable, il n'y aura pas trop de cinq ans pour y parvenir.

CONCLUSION

L'action de lutte contre la précarité et la pauvreté doit être un combat impliquant le plus grand nombre pour soutenir le plus grand nombre. Cette solidarité partagée doit être soutenue massivement pour être en mesure de répondre au raz-de-marée de la misère qui menace de submerger notre pays.

L'approche présidant à la mise en œuvre de la solidarité vers les précaires, les pauvres et les plus pauvres conditionne les réponses et les mesures qui en découleront. Elles doivent être à la mesure de l'enjeu.

Ainsi, lutter contre la précarité et la pauvreté :

- Doit permettre l'émergence de véritables acteurs s'exprimant, s'impliquant, s'engageant. Bénévoles comme personnes soutenues doivent en être parties prenantes .
- Doit s'appuyer sur une solidarité au plus près des besoins, organisée au moyen de réseaux de proximité, lesquels doivent disposer de ressources pérennes pour agir .
- Doit réduire l'isolement social en inscrivant au cœur de l'action, la reconstruction du lien social et les leviers éducatifs pour l'émancipation des individus .
- Doit rechercher tous les moyens de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de fractions toujours plus importantes de populations en âge de travailler et de recevoir par leur travail les moyens de subvenir aux besoins de leurs familles et à leurs besoins propres.

L'objectif est d'importance : permettre aux personnes en difficulté de pouvoir sortir de l'ornière mais surtout être en mesure de s'engager, avec d'autres, sur le chemin de l'inclusion.

L'enjeu est majeur à l'heure où les situations de précarité et de pauvreté sont toujours plus nombreuses et les difficultés rencontrées par les plus fragiles de nos concitoyens toujours plus complexes et graves.

Le Secours Populaire assume et assumera sa charge. Il invite tous ceux qui peuvent contribuer à lutter contre ces fléaux à prendre la mesure de ce qu'il incombe aux générations d'aujourd'hui de ne pas laisser reconduire ce que le passé a fait vivre aux plus âgés de notre population.

